RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mardi 5 décembre 2006, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Manitoba/The Manitoba Museum Amendment Act*;
- projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*;
- projet de loi 214 — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act*.

Composition du Comité :

Le Comité a élu :
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. DERKACH;
- M. DEWAR;
- M. GOERTZEN;
- M. JENNISSEN;
- Mme KORZENIOWSKI;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. REID (président);
- M. le *ministre* ROBINSON;
- Mme ROWAT;
- M. SCHULER.

Le Comité a élu M. NEVAKSHONOFF à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Manitoba/The Manitoba Museum Amendment Act* :

Claudette LeClerc	Musée du Manitoba

Le Comité a entendu 2 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 214 — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act* :

Leah Ross	Particulière
Eileen Jones	Fondation des maladies du cœur du Manitoba

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Manitoba/The Manitoba Museum Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 214) — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par : _____

M. Daryl REID

Le 5 décembre 2006